

Matières du tems. Mars 1716. 165
chaleur ni partialité. Qu'on y verra un stile
Dogmatique, sans fard, & sans ornement étran-
ger &c.

Cet ouvrage est divisé en 28. Chapitres. Les deux premiers traitent, *des exemptions & Privilèges dont quelques Eglises & Ecclesiastiques jouissent, qui n'ont rien de contraire au droit naturel, ni à la discipline établie dans l'Eglise naissante.* Le Chapitre quatre, pag. 32. établit, que les Conciles & les Papes, *ont donné des exemptions sans injustice à l'Eglise, ni sans injurier personne.* Les Chapitres 10. & 11. sont remplis des exemptions & Privilèges attribuez à Mrs. les Abbez de Cluny, de Cîteaux & de Clervaux ; dans les Chapitres suivans, on examine les exemptions dont jouissent les Moines de l'Eglise d'Orient ; & celles qui ont été données aux ordres des Mandians. La lecture de cet ouvrage donnera des idées très avantageuses, à tous les Reguliers, de leurs Privilèges & exemptions, que plusieurs d'entre eux avoient sans doute négligé d'étudier.

IX. On a fait une nouvelle édition sur la fin de 1715. d'un petit livre de devotion, qui a été, & qui a encore beaucoup de cours en Espagne, en Italie, en Allemagne & en France: il a pour titre, *Traité de l'Immaculée Conception de la très Sainte Vierge-Marie, Mere de Dieu &c.* Il fut d'abord composé en Espagnol, & a été traduit en diverses autres langues dans les principaux Etats Catholiques de l'Europe. Le Roi Louis XIII. & à son exemple Louis XIV. son fils, ont donné des Déclarations en témoignage de la devotion qu'ils avoient pour la Ste. Vierge; l'ayant choisie pour Protectrice de leurs person-

Traité
de l'Imma-
culée Con-
ception de la
Vierge.